



# PROTECTION DES YEUX

## DES PRODUITS TESTES ET CERTIFIES

La protection des yeux est un enjeu majeur dans tout environnement professionnel. Bollé Safety conçoit et commercialise des équipements individuels de protection des yeux à usage industriel conforme aux dispositions de la directive 89/686/CEE, et à la norme harmonisée EN 166:2001.

Chaque produit Bollé Safety est testé et certifié par des laboratoires indépendants (Certottica, INSPEC, Vincotte, etc.) selon les normes européennes en vigueur.



### Code (domaine d'application)

2 : filtre UV (EN170)  
4 : IR (EN171)  
5 ou 6 : filtre solaire (EN172)

### Perception des couleurs

C : perception des couleurs non altérée

### Classe de protection

1,2 à 6 : degré de filtration de la lumière visible

### Couronne

Identification du fabricant

### Classe optique

1 : qualité optique parfaite. Pas de distorsion optique (port permanent autorisé)

### Résistance mécanique

S : Solidité renforcée, résiste à une bille de 22 mm et de 43 g tombant de 1,30 m à 5,1 m/3  
F : Impact à faible énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 45 m/3  
B : Impact à moyenne énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 120 m/3  
A : Impact à haute énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 190 m/3  
K : Résistance à la détérioration des surfaces par des fines particules (optionnel)  
N : Résistance à la buée (optionnel)  
T : La lettre T, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation dans un environnement où les particules sont lancées à grande vitesse à des températures extrêmes



## NORMES DE BASE

EN166 Garantie de résistance minimale de la protection aux risques courants (chute de la protection sur le sol, vieillissement à la lumière, exposition à la chaleur, corrosion etc.).

EN167 Méthodes d'essais optiques.

EN168 Méthodes d'essais autres qu'optiques.

## NORMES PAR TYPE D'APPLICATION

Le type d'utilisation du produit et la norme correspondante sont identifiés par un code (domaine d'utilisation) présent dans le marquage oculaire.

EN169 Filtres pour le soudage.

EN170 Filtres pour l'ultra-violet (code 2 ou 3).

EN171 Filtres pour l'infrarouge (code 4).

EN172 Filtres de protection solaire à usage industriel (code 5 ou 6).

EN175 Équipements pour les travaux de soudage (présence du marquage EN175 sur le produit).

EN207 Lunettes de protection laser (code LB1 à LB10).

EN208 Lunettes de réglage laser (code R1 à R5).

EN379 Spécification concernant les filtres de soudage (marquage EN379 sur le filtre).

## MARQUAGE DE LA MONTURE

Le marquage de la monture doit comporter obligatoirement le sigle CE et l'identification du fabricant (logo ou marque). Si les lunettes font référence à la norme EN, le numéro de la norme EN est obligatoire avec les différents symboles du domaine d'utilisation et de résistance mécanique, selon les essais demandés par le fabricant.

### Symboles du domaine d'utilisation :

3. Gouttelettes (masques) ou projections (écrans faciaux) de liquides.

4. Grosses particules de projections > 5 microns.

5. Gaz et fines poussières < 5 microns.

### Mention sur la monture et l'oculaire obligatoire :

8. Arc électrique de court-circuit.

9. Métal fondu et solides chauds.

### Symboles de résistance mécanique :

S. Solidité renforcée, résiste à une bille de 22 mm et de 43 g à une vitesse de 5.1 m/s

F. Impact à faible énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 45 m/s

B. Impact à moyenne énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 120 m/s

A. Impact à haute énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 190 m/s

T. La lettre T, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à température extrême.

## MARQUAGES DES OCULAIRES

Le marquage des oculaires doit comporter :

- Le numéro d'échelon pour les oculaires filtrants (code).
- L'identification du fabricant (logo ou marque recommandé par le fabricant)

### Symboles pour la classe optique :

1. Travaux continus - Port permanent.
2. Travaux intermittents - Port intermittent.
3. Travaux occasionnels avec interdiction de port permanent.

### Symboles de domaine d'utilisation :

8. Arc électrique de court-circuit.

9. Métal fondu et solides chauds.

### Symboles de résistance mécanique :

S. Solidité renforcée, résiste à une bille de 22 mm et de 43 g à une vitesse de 5.1 m/s

F. Impact à faible énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 45 m/s.

B. Impact à moyenne énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 120 m/s.

A. Impact à haute énergie, résiste à une bille de 6 mm et de 0,86 g à 190 m/s.

T. La lettre T, immédiatement après le symbole de résistance mécanique, autorise l'utilisation pour les particules lancées à grande vitesse à température extrême.

K. Résistance à la détérioration des surfaces par des fines particules (optionnel).

N. Résistance à la buée (optionnel).

Le marquage UKCA (UK Conformity Assessed) est un nouveau marquage utilisé pour les produits vendus sur le marché en Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles et Écosse). Il couvre la plupart des produits qui nécessitaient auparavant le marquage CE.

Tous les produits Bollé Safety sont soumis à la réglementation REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques), qui garantit que les substances utilisées sur l'ensemble des produits Bollé Safety ne nuisent pas à la santé ou à l'environnement.

## ATTENTION

F. Protection maximum pour les lunettes à branches.

B. Protection maximum pour les lunettes masques.

A. Protection maximum pour les protecteurs faciaux.

Si les symboles S, F, B et A ne sont pas communs à l'oculaire et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur complet.